



HONORAIRES D'AGENCE

21/06/2018

VENTE

(pour tous types de Mandat de vente : AVEC ou SANS exclusivité)

Tarif Unique TTC : 5%

Les honoraires de vente sont inclus dans les prix affichés, et sont facturés à l'acquéreur en sus du prix net vendeur afin de ne pas être soumis aux frais de notaire. Tarif minimum 5000€/TTC.

GESTION LOCATIVE

Honoraires de Gestion : 8.5% HT du loyer charges comprise, à la charge du Bailleur, incluant :

- la Garantie Loyers Impayés (PGA-Allianz assurances)
- la Garantie Sérénité CENTURY 21

LOCATION

Honoraires à la charge du Bailleur : le 1^{er} mois de loyer charges comprises, incluant la garantie de relocation CENTURY 21 Tour Eiffel assurant la gratuité des frais de relocation Bailleur en cas de départ du locataire durant les 12 1ers mois de location.

Honoraires à la charge du Locataire : 15€/m2/TTC
(Visites, dossier, bail, publicités 12€/m2 - état des lieux 3€/m2)